



Litige avec mon école qui porterai sur une discrimination

Par **dellevi_old**, le **19/10/2007** à **13:37**

bonjour je suis actuellement **en deuxième année de bts dietetique** [fluo

je fais appel à vous suite à [fluo]un litige avec mon école[/fluo].

en effet celle ci à fait pression sur moi parce que je ne souhaitais pas suivre la proposition faite par le conseil de classe qui me proposait de redoubler et elle m'a obligé de signer un papier stipulant qu'elle me laisse passer en deuxième année et que si j'avais pas améliorer mes notes en deuxième année qu'elle ne m'inscriverai pas à l'examen officielle qui se deroule en septembre 2008.

elle ne pouvait m'obliger à redoubler administrativement et étant inscrite en deuxième normalement elle se trouve dans l'obligation de m'inscrire à l'examen. mais comme j'ai été obliger de signer ce papier pour être inscrite en deuxième année est ce que je peux faire recours pour annuler ce document et dans un même temps savoir si ce document à un poids juridique.

c'est une école privée qui se situe à grenoble, j'ai contacter l'academie de grenoble et elle m'a bien confirmer qui sont dans l'obligation de m'inscrire, cette dernière ce faisant jusqu'au 19 novembre je dois faire en sorte de regler ce problemement le plus rapidement que possible.

je suis la seule et unique dans ce cas.

cette proposition n'a jamais été faite à personne en plus de ça des élèves du même niveau que moi sont passé en classe supérieur sans ennui et je pense vraiment que je suis victime de discrimination .

par ailleurs un de mes professeurs sachant qu'il s'agit de mon professeur principal fait tout en sorte pour que mes resultats ne s'ameliore pas (sous noter).